

LES PV DU CONSEIL EN BREF, FEVRIER - AVRIL

Il y a un problème sur la parcelle 2096 située à La Petite-Grave, dont le propriétaire n'a pas évacué lesdits objets malgré la demande pressante du DCTI. La Mairie a prévu de recevoir tous les propriétaires de ces parcelles pour les informer de leurs droits et obligations à respecter en zone agricole.

Cartes journalières CFF : Achat par les 7 communes de la Champagne de 2 cartes journalières CFF à la disposition des habitants, à réserver à la Mairie d'Avully, au prix de CHF 40.

Ecole primaire : Des changements sont prévus par le DIP avec la nomination de directeurs

d'établissements primaires remplaçant les fonctions de maître principal et d'inspecteur. Les écoles de Cartigny et d'Aire-la-Ville seront regroupées dès septembre 2008 sous la direction d'une directrice, dont le bureau sera à Aire-la-Ville.

Midi à Cartigny : L'assemblée générale s'est tenue le 17 avril. Le comité est très content du bon fonctionnement du MAC. L'association souhaite obtenir le label « fourchette verte » pour ses animations. Le déménagement du MAC dans l'ancienne école est prévu en septembre 2008.

Théâtre : La Troupe du Trabli ne se

produira pas cette année en raison de désistements d'acteurs mais organisera des thés dansants en automne et hiver prochains. La subvention communale est maintenue pour payer le metteur en scène.

Gravières : Le plan directeur des gravières va être prochainement revu. Il est proposé de réunir la commission agriculture pour préparer les éventuelles observations à envoyer au département du territoire.

PV des séances du Conseil municipal : La décision est prise de les réafficher aux endroits prévus à cet effet.

LES COMPTES

Lors de sa séance du 5 mai 2008, le Conseil municipal a approuvé les comptes de la commune pour l'année 2007.

Ces comptes se soldent par un excédent de Fr. 5'343.76, en ligne avec le budget, qui prévoyait un excédent de Fr. 20'923.00.

Pendant l'année 2007, nos recettes ont été largement supérieures au montant prévu, puisque les recettes fiscales 2007 se sont montées à Fr. 2'231'737.85, alors que nous les avions budgétées pour Fr. 1'838'000.00.

Cela représente une hausse de Fr. 393'737.85. Ces recettes excédentaires ont notamment été consacrées au réaménagement du parking à l'entrée de Cartigny, en face de la salle de gymnastique

(Fr. 71'000.00) et au financement d'une étude pour la modération du trafic (Fr. 34'000.00), qui vous a déjà été



présentée et dont vous pourrez bientôt bénéficier des effets.

Nous avons également provisionné Fr. 280'000.00 dans le compte « différence sur estimation de production ».

La comptabilisation de cet excédent de Fr. 280'000.00 dans ce compte de provision nous permettra d'utiliser

cette somme ultérieurement, pour faire face à de nouvelles dépenses, sans que nos comptes soient déficitaires. Nous vous rappelons que, l'an passé, nous avons déjà provisionné une partie de notre excédent, Fr. 270'000.00. Au 31 décembre 2007, cette provision s'élève ainsi à Fr. 580'000.00

L'excédent important que nous avons ainsi réalisé en 2007 nous confirme que la réduction de notre centime additionnel de 43 à 41 pour l'exercice 2008 est bienvenue.

Enfin, nous vous informons que, le 29 avril 2008, la Fiduciaire de Rive SA, organe de révision de notre commune, nous a rendu son rapport qui confirme que les comptes annuels 2007 sont conformes aux dispositions légales.

DRAPEAU DU TIBET

Le drapeau du Tibet flotte depuis quelque temps devant la salle communale. Un habitant a demandé des explications à la Commune quant à cette décision. Il s'avère que depuis quelques années, l'association « La porte du Tibet » demande à toutes les communes de hisser le drapeau pendant la journée du 10 mars, date d'anniversaire du soulèvement qui a eu pour conséquence la fuite du Dalai-

Lama. Vu les événements qui se déroulent actuellement au Tibet, l'exécutif a souhaité laisser le drapeau jusqu'à la fin des jeux olympiques. Après consultation des conseillers municipaux, il ressort que certains sont pour, d'autres contre et que d'autres encore estiment que la Commune a bien d'autres soucis que de s'occuper de ce genre de problème. L'exécutif ne prend aucune

décision pour le moment et le drapeau flotte toujours !

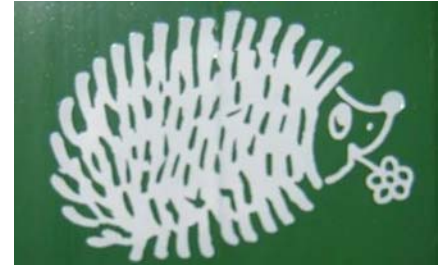


17'000 !

Mais à quoi correspond ce chiffre de 17'000 ? Eh bien, il s'agit des 17'000.- francs portés aux comptes 2007 pour les frais supplémentaires notamment dus au coût d'incinération du compost impropre. En effet, l'ensemble des déchets organiques (ou de cuisine) n'a pas pu être recyclé puisqu'une bonne partie de ces déchets avaient été mis dans des sacs poubelles noirs normaux, au lieu d'être jeté dans des sacs verts à compost. Les coûts dus au traitement des déchets globaux se montent à 27'000.- francs, dont

10'000.- consacrés à l'installation du millième écopoint du canton à la Petite-Grave. 17'000.- sur 27'000, c'est quand même un peu beaucoup pour quelques sacs mal triés! Alors, utilisez les sacs verts à compost pour vos déchets organiques! Notez que les sacs noirs ne sont pas biodégradables comme les verts, spécialement conçus pour être déchiquetés et désintégrés lors de la fermentation du compost. Encore un détail qui n'en est pas un: le symbole des déchets organiques et donc compostables est celui du

hérisson qui figure sur les sacs verts. C'est aussi le symbole des conteneurs pour déchets organiques dans lesquels vous jetez vos sacs verts à compost!



SUN POWER

L'association Sun-Power s'est créée à Bernex à la fin de 2007. Son but est de réunir tous les habitants de Suisse conscients de l'importance de trouver aujourd'hui des ressources énergétiques

renouvelables. Si les toits bien orientés de Suisse étaient couverts de panneaux solaires photovoltaïques, il serait possible de produire l'équivalent du tiers de notre consommation électrique annuelle, sans déchet et donc sans risque pour notre santé.



Chacun de vous est conscient que l'avenir énergétique de la Suisse est à prendre en main, mais comment faire quelque chose tout seul ? L'association Sun-Power espère regrouper tous les habitants, locataires ou propriétaires, qui n'ont pas les moyens de construire une grosse centrale sur leur toit.

Elle va rechercher les toits utilisables pour les proposer à des investisseurs. Fort de l'appui de ses membres, elle va aussi contacter les autorités et les inciter à construire

des centrales solaires pour produire de l'énergie propre. Son but est de favoriser l'installation de centrales solaires partout en Suisse. C'est une association sans but lucratif, un mouvement citoyen pour l'énergie solaire. Devenez membre de l'association Sun-Power, (cotisation minimale de 10 CHF) !

Pour de plus amples informations, vous référer au site www.sun-power.ch ou écrire à Sun-Power – 378 rue de Bernex - 1233 Bernex. Tel : 022 777 10 52

Antoine Mayerat

ANNONCES

L'Association Culture & Rencontre propose des cours du soir en langues, culture générale, arts et informatique les lundis et/ou mardis soirs au collège de Saussure (Vieux-Chemin-d'Onex 9, 1213 Petit-Lancy). La soirée d'inscription pour la session 2008-09 a lieu le lundi 1er septembre 2008 à partir de 18h30. Les habitants de certaines communes, dont Cartigny, sont prioritaires lors des inscriptions. Le programme détaillé des cours est disponible sur le site internet www.culture-rencontre.org et il sera envoyé en tout ménage au mois d'août 2008.

L'association propose aussi une large programmation cinématographique; le

Ciné-kid (ouvert aux écoles enfantines et primaires certains mardis à 16h45), Ciné-Mondes, Ciné-Club. Des bénévoles sont recherchés dans le cadre de Ciné-Kid pour encadrer les enfants lors des séances ou, en tant que responsables pour participer à la programmation de la prochaine saison (s'adresser au secrétariat).

La Société Genevoise d'Horticulture genevoise propose un concours de fenêtre et balcons fleuris et un concours intercommunal 2008. Ce fut déjà un succès en 2007, puisque plus de 300 concurrents ont participé à la compétition florale pour embellir leur ville et leur canton. Les bulletins d'inscription sont disponibles

par téléphone au secrétariat des balcons fleuris 022.732.46.82, en envoyant un e-mail au secrétariat-sgh@freesurf.ch ou encore sur www.sgh-geneve.ch .

L'association AGIS a pour but de mettre en contact les personnes handicapées avec des bénévoles habitant dans leur région pour partager ensemble des loisirs au sens large. Par un souci de proximité, l'AGIS cherche des bénévoles habitant la campagne pour répondre aux demandes des personnes handicapées de la région. Pour aider cette association innovante, visitez leur site www.agis-ge.ch .

CALENDRIER

Samedi 28 juin :
Fête des Promotions

Vendredi 1^{er} août :
Fête nationale au chemin des Roches

Samedi 6 septembre :
Inauguration de la chaufferie à bois communale



ANNIVERSAIRE

Monsieur André Curchod a fêté ses 80 ans le 7 mai 2008

Madame Madeleine Pahud a fêté ses 80 ans le 20 mai 2008

DECES

Monsieur Samuel Gardi est décédé le 9 avril 2008

Monsieur Alain Cocquio est décédé le 23 avril 2008

Madame Marthe Jacquier est décédée le 4 mai 2008



L'Association de la Bibliothèque de Cartigny vous propose :

Vendredi 30 mai 2008 à 14h30, après-midi du livre à la bibliothèque de Cartigny : **Lecture par le comédien Claude Thébert du livre de Cécile Beauvoir : « Pieds nus dans le jardin »**

Mercredi 4 juin 2008 à 15h30, à la bibliothèque de Cartigny : **« Hé Patate ! » histoire contée par Geneviève Rapin**, dès 6 ans, durée 50 minutes.

Vendredi 6 juin 2008 à 20h30, soirée de contes chez Denis et Evelyne Perrenoud, au 3 chemin de la Bergerie à Cartigny : **« Histoires à bout de souffle » par Sophie Maurer-Perrenoud**, tout public dès 8 ans, entrée libre.

Frédérique Bosshard Dériaz

Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.

Ont participé à son élaboration :
Delphine Bolle de Paoli,
Frédérique Bosshard Dériaz,
Yves Cogne, Henrich Duriaux,
Solange Guignard et Sema Kaderli.

Retrouver le bulletin sur web :

<http://www.cartigny.ch/>
Rubrique "Actualités communales"

REMERCIEMENTS

Chœur d'hommes

Bravo au chœur d'hommes qui, sous la houlette et la baguette de leur très dynamique nouvelle directrice, nous a offert un concert d'une grande qualité le 19 avril. Bravo aussi aux comédiens du Cabaret Aristide Bruant, qui par leurs chants burlesques et parfois grivois nous ont transportés dans le Montmartre du 19^e siècle.

Feuillu

Le dimanche 4 mai fut l'une des plus belles journées du mois de mai. En effet, soleil et douceur ont comblé les petites têtes merveilleusement couronnées de jolies fleurs multicolores. Petites têtes menées avec brio par les deux époux du printemps. Ce jour-là, les enfants de

l'école nous ont offert de beaux moments emplis de joie et d'émotion. Premier Feuillu pour les tout petits, dernier Feuillu pour les grands; mais en tous cas, Feuillu qui nous a beaucoup plu!

Merci aux enseignants et à leurs élèves, aux familles Cocquio et Feirreira, ainsi qu'à Messieurs Jean-Pierre Buri et Raymond Jaunin!

